





# Chronique du Lot

## Le Président Herriot à Gramat

A mesure qu'approche le jour de la grande manifestation républicaine du 25 septembre l'activité grandit dans la cité gramatoise. La municipalité, que préside avec tant de dévouement notre ami Mazet, et le comité d'organisation déploient toute leur ardeur à préparer jusque dans ses moindres détails cette cérémonie qu'ils veulent grandiose et sans défaut.

Le Président Herriot sera reçu à Gramat d'une façon digne de lui et où s'exprimera l'affectueux respect que l'on éprouve ici pour son talent, son caractère et les services éminents rendus par lui au pays et à la République.

Un vaste hangar pouvant abriter 3.000 convives, aménagé avec tout le confort désirable, a été dressé sur un emplacement admirablement choisi. La pelouse voisine a été préparée pour y recevoir au moins 3.000 auditeurs à qui sera demandé un droit d'entrée de 2 francs.

Quant à la radiodiffusion des discours elle a fait l'objet de tous les soins ainsi que leur amplification dans la salle du banquet, sur la pelouse et sur la place de la République.

Le service du banquet et la préparation du menu seront assurés par Mme Doderay, de Gramat et M. David, de Saint-Céré qui offrent toutes garanties pour une irréprochable exécution.

Quant à la décoration, au pavement des rues et places de Gramat, elle est confiée à la direction de notre excellent peintre décorateur dont nous savons assez le talent pour être sûr que ce sera superbe.

Nous avons dit les trains spéciaux que la Compagnie du P.-O. a organisés pour cette journée. Ajoutons que des dispositions spéciales sont prises pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, la circulation et le stationnement des automobiles. Et rappelons qu'à partir de 8 heures, sauf les voitures officielles, aucun véhicule ne pourra circuler dans l'intérieur de la ville sans un laissez-passer délivré à la mairie.

Pour finir disons qu'on prévoit la venue de 15.000 visiteurs à Gramat. Renseignément qui suffirait à lui seul pour donner une idée de l'importance et de la grandeur de la manifestation réservée ici au Président Herriot.

## Au Sénat

A la suite du tirage des bureaux du Sénat à la date du 16 septembre 1932, M. Garrigou fait partie du 4<sup>e</sup> bureau; M. Fontanille, du 8<sup>e</sup>; M. Loubet, du 9<sup>e</sup>.

## Votes de nos Sénateurs

Sur le projet de loi portant autorisation de rembourser ou de convertir les divers fonds publics, les sénateurs du Lot ont voté : Pour.

Le Sénat a adopté par 275 voix contre 8.

## Votes de nos députés

Sur l'ensemble du projet de loi concernant la conversion de divers fonds publics, les députés du Lot ont voté : Pour.

La Chambre a adopté par 525 voix contre 46.

## Armée

M. le Chef de bataillon, Dauzy, du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais est affecté au cadre permanent du service de la préparation militaire supérieure et de l'instruction des officiers de réserve de la 17<sup>e</sup> région.

## Tabacs

MM. Bru et Cambon, vérificateurs de la culture des tabacs à Cahors, sont élevés à la 2<sup>e</sup> classe de leur grade.

M. Mirouze est élevé à la 4<sup>e</sup> classe.

## Poudre de chasse

M. Massabie receveur ruraliste à Sauzet est autorisé à ouvrir un débit de poudre de chasse.

## EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI  
DIMANCHE, en soirée  
(dimanche matinée)

A 21 heures.

FLIP DANS LA TEMPÊTE, dessin animé.

Joan CRAWFORD

DANS

IL FAUT PAYER

Film sonore

Vers 22 h. 30.

ACTUALITÉS PARLANTES FOX-MOVIETONE.

L'AFRIQUE VOUS BARBE, comique avec Stan LAUREL.

ET

Michel SIMON

DANS

Baleyder-Vedette

Film parlant

NOTA. — Les clients bénéficiant de cartes d'abonnement à tarif réduit sont priés de passer à nos guichets pendant le mois de septembre, pour obtenir leur renouvellement valable pour la saison 1932-33. Passée cette date, les renouvellements seront suspendus et les anciennes cartes sans aucune valeur. Les guichets seront ouverts tous les jours de représentation, de 17 à 19 h.

## Nous avons raison

Notre intention n'est pas de faire naître la discussion autour de l'incident survenu à la Maternité, mais plutôt de la clore définitivement par la publication du document ci-dessous qui donne pleinement raison à la thèse que nous avons soutenue. C'est une lettre adressée à notre ami, Paul Garnal, membre du Conseil Supérieur de l'Assistance publique, par le Directeur général de l'Assistance publique de Paris. La voici :

« Monsieur le Conseiller,

« A la suite d'un incident survenu récemment à la Maternité de Cahors, vous avez bien voulu me demander la pratique suivie dans les établissements de mon Administration en cas d'informations judiciaires dirigées contre des personnes hospitalisées dans les services de maternité.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, d'une façon constante, les directeurs d'hôpitaux et de maternités n'autorisent les interrogatoires et les visites des magistrats auprès des hospitalisés qu'après m'en avoir reté-

« Mes services, avant toute chose, exigent alors une réquisition personnelle et formelle du juge d'instruction et examinent dans quelle mesure ils peuvent se départir de l'observation de la règle du secret professionnel à laquelle mon administration est astreinte. Dans tous les cas, et même s'il s'agit d'un malade amené par la police et consigné à la disposition de la justice, l'interrogatoire n'est autorisé qu'après avis du médecin déclarant que l'intéressé est en état de le subir; de plus l'interrogatoire n'a lieu qu'après isolement du malade dans une salle séparée.

« Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Pour le Directeur général et par délégation, Le Sous-Directeur, Inspecteur Général, Signé : DURAND. »

## DELEGUES SENATORIAUX

Nous publions, en quatrième page, la liste des délégués sénatoriaux de l'arrondissement de Figeac. Dans notre prochain numéro, nous donnerons ceux de l'arrondissement de Gourdon.

## ERRATUM

Il convient de préciser ainsi qu'il suit la liste des délégués de Montcuq, que nous avons donnée incomplètement. Délégués : MM. Peindaries Léon, docteur, Maire; Cambon Louis, adjoint; Alby Justin. Suppléant : Carrière Louis.

## Tentative de meurtre

Dimanche soir, vers 10 heures, M. François Galibert, serurier à Martel, s'était rendu à St-Denis-Martel chez Mme Gauzin où il était invité pour souper.

Mme Gauzin, âgée de 45 ans, a deux jeunes filles, âgées de 17 et 14 ans. M. Galibert en courtoisait une.

La soirée se passa galement, mais le départ fut triste.

Au moment où M. Galibert prenait congé de Mme et Mlle Gauzin, trois coups de revolver furent tirés. M. Galibert poussa un cri, il avait été touché à l'épaule gauche.

Malgré la douleur qu'il ressentait, il se rendit à la gendarmerie de Martel où il raconta l'attentat dont il venait d'être victime.

## A St-Denis-Martel

La gendarmerie arriva à St-Denis-Martel, chez Mme Gauzin et ouvrit une enquête. Elle fut vite faite.

L'auteur de l'attentat fut découvert. C'est un nommé Léon Vernet, 65 ans, retraité de la Cie du P.-O., propriétaire de l'immeuble où habite Mme Gauzin.

## Les mobiles

Vernet, fut interrogé. Il déclara qu'il avait tiré sur Galibert, car il avait cru qu'il venait de visiter son poulailler.

La vraie raison, paraît-il, c'est que le retraité est jaloux du jeune homme. Il lui déplaît de le voir fréquenter Mme Gauzin et ses filles.

Vernet est veuf et comme se sont ses locataires, il ne voudrait pas qu'elles reçoivent d'autres personnes que lui-même.

Au surplus, Galibert avait constaté depuis longtemps l'hostilité que lui manifestait Vernet.

Celui-ci, père de plusieurs enfants mariés, a été arrêté et écroué.

## Tombé de plusieurs mètres

Rectification. — Sous ce titre, dans notre numéro du 16 septembre, nous avons relaté l'accident survenu à un ouvrier électricien travaillant à la réparation d'un fil.

Nous avions dit que cette chute du haut d'une échelle était due à une commotion provoquée par le courant qui n'était pas coupé.

Ce renseignement était inexact. Le courant était bien coupé. Et l'ouvrier, victime de l'accident, assure lui-même que sa chute est due tout simplement à une perte d'équilibre.

## CAHORS

### Les Infanticides de St-Sauveur-la-Vallée

Dimanche, un autre drame a failli se produire à St-Sauveur-la-Vallée. La femme de Jarguel voulait se suicider. Elle allait se jeter dans les puits de la ferme, lorsqu'une voisine intervint et réussit à l'empêcher de mettre son funeste dessein à exécution.

Peu après, M. Treneur, conseiller municipal, arriva à la ferme et fit promettre à la femme Jarguel qui a 9 enfants à la maison de ne pas tenter de mettre fin à ses jours.

La femme Jarguel était désespérée, parce que Jarguel en quittant Saint-Sauveur-la-Vallée a emporté tout l'argent.

Dimanche, elle était dans le sou, et comme elle voyait qu'elle ne pourrait pas acheter de vivres pour les enfants, elle essaya de se donner la mort.

Ainsi que nous l'avons dit, Jarguel est pensionné comme mutilé et touche 8.000 francs pour charges de famille.

Il est certain que cet argent sera remis à la femme Jarguel pour qu'elle puisse nourrir les enfants.

### Sténo-dactylographie

Résultats des épreuves générales de sténo-dactylographie, Centre de Cahors (Cours dirigés par Mlle Moutlier, déléguée de l'Institut sténographique).

### Calligraphie

Mention bien : Mlles Dauw Simone, Couot Antoinette. — Mention assez bien : Laborie Gergette, Corde Madeleine, Beauverre Raymond.

### Vitesse 50 mots

Mention très bien : Mlles Mauriol Suzanne, Dutoirs Jane. — Mention bien : Lescol Suzanne, Griffoul Simone, Delmas Elise, Berseglou Hugette, Beauvais Lucienne, Balagayrie Marguerite. — Mention assez bien : Fraysse Simone.

### Vitesse 90 mots

Mention très bien : Mlles Breil Suzanne, Laporte Suzanne, Lafage Denise.

### Vitesse de 110 mots

Mention bien : Mlles Chevalier Marguerite, Austruy Lucienne, Trémollières Simone.

### Dactylographie

Capacité bien : Mlles Laporte Suzanne, Chevalier Marguerite, Berseglou Hugette, Austruy Lucienne. — Scolaire : Mlle Mauriol Suzanne. — Capacité : Mlles Lafage Denise, Fraysse Simone, Dutoirs Jane, Delmas Elise, Bousquet Germaine, Beauvais Lucienne. — Scolaire : Mlles Cabane Marguerite, Balagayrie Marguerite.

Résultats des épreuves générales de sténo-dactylographie de l'E. P. S. de Gourdon (Professeur Mlle Moutlier).

### Calligraphie

Mention très bien : Mlles Capelle Fernande, Lacour Germaine. — Mention bien : Mlles Traversier Madeleine, Delmas Marguerite, Pages Joséphine, Pons Renée, Vielle Marthe, Delvit Paulette. — Mention assez bien : Mlles Béragne Solange, Bédier Paulette, Contival Yvonne, Teillet Laurence.

### Vitesse 50 mots

Mention très bien : Mlle Delheil Fernande. — Mention bien : Mlles Espinadel Emma, Gros Alice, Lavignac Nancy, Chaudru Marcelle, Magot Renée, Casagne Yvette, Malbec Jeanne, Léonard Thérèse, Baldy Renée, Fajolle Alice, Bayles Suzanne, Gauchet Aimée.

### Vitesse de 80 mots

Mention très bien : Mlle Vayssière Denise. — Mention bien : Mlles Pébeyre Marie-Louise, Barbiot Raymond, Vieillescazes M.-L., Meysen Paulette, Delpech Gabrielle, Paulès Marcelle, Combrouze Charlotte, Neumille Eliette, Bénéch Jeanne, Magot Renée. — Mention assez bien : Mlle Rey Lucienne.

### Dactylographie

Capacité bien : Mlles Paulès Marcelle, Fajoles Alice. — Capacité : Vieillescazes M.-L., Pébeyre M.-L., Neumille Eliette, Meysen Paulette, Magot Renée, Magne Renée, Léonard Thérèse, Lavignac Nancy, Gauchet Aimée, Combrouze Charlotte, Bayles Suzanne, Barbiot Raymond, Gros Alice, Dupuch Marie-Jeanne, Casagne Yvette.

Mlle A. MOUTHER, professeur diplômé, délégué de l'Institut sténographique de France, informe les familles qu'elle reprendra ses cours, à partir du 1<sup>er</sup> octobre. S'adresser « Villa André », rue des Hortes.

### Gendarmerie

M. Audouy, maréchal des logis chef à Garamon (Gers) est affecté à Lizeux, en remplacement de M. Vargues, décédé.

### Médaille militaire

La médaille militaire est décernée à M. Labroue, du village des Roches (commune de Prayssac), au titre des réserves.

### La mort d'un ancien maire

La gendarmerie de Saint-Céré a procédé à une enquête au sujet de la mort de M. Verdier Cyprien, 81 ans, ancien maire de Frayssinhes.

La mort paraît devoir être attribuée à un accident : M. Verdier avait l'habitude de s'asseoir sur le mur de soutènement qui borde la rivière « La Bave », s'étant endormi, il a dû glisser et tomber dans la rivière.

### Contravention

Pour insuffisance d'éclairage à son auto, contravention a été dressée par les gendarmes à M. H... Jacques, demeurant à Cahors.

## C'est la guigne!

Décidément, la guigne s'abat sur les nemrods. Depuis l'ouverture, ils crient misère : « Pas de gibier ! » et voici qu'aujourd'hui, on leur annonce une terrifiante nouvelle :

Il paraît que, dans quelques semaines, perdreaux et perdrix auront disparu, non pas dans la gibecière du chasseur, mais, morts, empoisonnés !

Le criminel c'est le doryphore qui, non content de ravager les champs de pommes de terre, sera la cause de la disparition des perdrix et perdreaux.

Des nemrods sont restés sceptiques en apprenant cette nouvelle ; mais un technicien leur a expliqué qu'ils avaient tort de ne pas croire au désastre prochain.

Il a dit : « Pour préserver leurs récoltes de pommes de terre, contre le doryphore, les cultivateurs emploient un moyen très efficace qui consiste dans l'arrosage des champs contaminés avec une solution d'arséniate de plomb. »

Or voici le danger : les perdreaux sont friands de doryphore. Si celui-ci est empoisonné et qu'ils le mangent, ils seront empoisonnés !

Un nemrod de première classe dira : « Tant pis pour les patates ; qu'on sauve les perdreaux. »

D'accord. Mais le cultivateur répondra : « Je me moque de quelques perdreaux, je veux récolter des pommes de terre ! Du perdureau, on en mange deux fois l'an. On mange des patates chaque jour ! »

Et la question en est là et tout le monde a raison. Mais l'avis du nemrod ne sera pas écouté, suivi !

Toutefois, il y aurait, nous dit-on, un moyen de tout arranger. Ce serait de placer des épouvantails dans les champs contaminés de façon d'éloigner perdrix et perdreaux !

C'est un moyen ; sera-t-il efficace ? Nous en doutons. Si le perdureau est friand du doryphore, malgré l'épouvantail, il en mangera et en crèvera. C'est comme le malade qui fume et aime le bon vin à qui l'on dit : « Il ne faut pas fumer ; il faut boire de l'eau ! »

Les nemrods de 1932 marqueront cette année leur carnet de chasse d'une grande croix bien noire !

En vérité, nous compassions au malheur des chasseurs ! La guigne les poursuit avec trop d'acharnement !

## La fortune en... fumant!

Dame Régie ne recule devant aucune innovation pour satisfaire ses clients, pour les inciter, les exciter à fumer plus et davantage.

On peut lire chaque jour les réclames qu'elle fait publier. A l'entendre, elle n'a qu'un souci, celui de contenter le client en lui vendant — au prix fort — tabac, cigarettes, cigares.

Mais, encore, elle n'était pas allée dans sa réclame à offrir des primes en argent.

Et pourtant, voici ce que nous lisons dans les journaux :

« Rochefort, 18 septembre. — Un jeune ouvrier travaillant aux chantiers de la future école de Rochefort, M. Frédéric Guillot, a trouvé dans un paquet de tabac qu'il venait d'acheter, un bon lui donnant droit à une conduite intérieure six cylindres ou au montant en espèces du prix de cette prime.

Cet heureux fumeur a choisi la seconde solution et vient de toucher effectivement un chèque de vingt-cinq billets sur lesquels il a remis généralement 2.000 francs au bureau de bienfaisance. »

« Ça, c'est de la belle et bonne réclame : le fumeur de scaferlati ne va pas de sitôt se mettre au vert. Il ne peut manquer de continuer à acheter son paquet, dans l'espoir qu'un jour, il aura la veine de trouver un chèque !

Quel bel appauvri que vient d'inventer dame Régie ! La fortune... en fumant. »

Au fait, il y a quelques années avant-guerre, un ami trouva dans un paquet de tabac acheté à Cahors une pièce de 1 franc, mais ce n'était pas dame Régie qui avait placé la pièce.

Dans le paquet, il y avait un petit papier sur lequel on lisait : « Mlle X... ouvrière à la manufacture de tabacs de Tonnesins ! Prière à celui qui aura trouvé les 20 sous de vouloir bien le lui annoncer. »

Le paquet de tabac coûtait à ce moment-là 0,50 centimes et le timbre 0,10 centimes.

Mais tout est relatif. Dame Régie fait plus grand ! Tudeu ! un chèque de 25.000 francs !

Enfin, si c'est vrai, tant mieux. Fumeurs de tabac gris, ayons espoir d'avoir la chance du collègue de Rochefort !

L. B.

## Adjudication

Le Maire de la Ville de Cahors a l'honneur d'informer le public, qu'il sera procédé, le 2 octobre 1932, à onze heures du matin, dans une des salles de la mairie de Cahors, à l'adjudication restreinte pour la fourniture d'avoine.

Cette fourniture est destinée aux chevaux de la Ville pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 1932 au 30 septembre 1933. Quantité : Six mille kilos, environ.

Cette denrée devra être de bonne qualité et sera fournie au fur et à mesure des besoins.

Aucune livraison ne sera admise sans avoir été préalablement contrôlée par le préposé à la bascule qui délivrera quittance de la pesée.

En cas de discussion sur la qualité de l'avoine, le Vétérinaire de la Ville sera appelé à se prononcer.

Les soumissions, établies d'après le modèle ci-dessous et sous pli cacheté, seront déposées à l'ouverture de la séance d'adjudication.

## Incendie d'une auto

Notre distingué compatriote, M. Philippe Gaubert, chef d'orchestre, à l'Opéra, se rendait en auto à Fern, lorsqu'aux Bories, Mme Philippe Gaubert aperçut de la fumée s'échapper de l'auto.

Les occupants purent sortir sans peine de la voiture.

Un touriste, qui venait de Toulouse, porta aide à M. Gaubert et l'incendie fut rapidement éteint. L'auto a été ramenée à Cahors.

## PALAIS des FÊTES

MERCREDI 21, JEUDI 22, SAMEDI 24  
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Matinée et soirée

ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes.

PATHE REVUE, sonore.

La fameuse chorale savoyarde de 90 exécutants : « Le cercle orphéonique de Chambéry ».

Barbezinque n'aime pas la musique, dessin animé sonore.

Une production André HUGON de

Pathé-Nathan

EL QUELMOUNA

Le Marchand de sable

Grand film parlant français interprété par Jean Toulout, Mihalesco, Jean Worms, Jean Heuzé, Kaïssa Robba, Suzanne Christy, Princesse Kotchaki.

Le Marchand de sable est le film des grands espaces, du soleil, de l'atmosphère et du mystère saharien. A la suite de la tendre Gricha, jeune Russe chassée de son pays par la Révolution, tout le monde peut parcourir ce Sahara encore plein de mystère, ses vastes horizons, côtoyer les longues caravanes silencieuses, fréquenter les races farouches de ces pays brûlés.

Le Marchand de sable

passera au Palais des Fêtes du mercredi 21 au dimanche 25 septembre. Dimanche matinée à 15 heures.

Location gratuite. Téléphone 276.

## Naissance

Nous apprenons avec plaisir que M. Lalande, employé au P.-O., vient d'être l'heureux papa d'un gros garçon prénommé Jean-Etienne.

Nos félicitations au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

## Chute

Au cours de travaux à l'hôpital, M. Volmet, demeurant quai Ségur, est tombé et s'est blessé à la jambe. 12 jours de repos.

## Sur le Boulevard

Dimanche, vers midi, une auto descendait le Boulevard Gambetta, lorsqu'elle fut heurtée par une autre arrivant en sens contraire.

Le heurt se produisit en face la pâtisserie et le bureau de tabac. Il n'y a pas de mal.

## Imprudence

Mme Barry, de Larroque-des-Arcs, voulant rallumer à l'alcool à brûler son fourneau à pétrole, a provoqué l'inflammation de l'alcool et du fourneau.

Un commencement d'incendie s'est déclaré. M. Barry étant présent, saisit le fourneau enflammé et le transporta dehors.

Avec l'aide de M. Combes, charbon, il éteignit le commencement d'incendie qui avait lieu dans la maison.

Les dégâts sont peu importants : mais Mme Barry a été brûlée aux pieds.

## A malin, malin et demi

Vendredi, jour de foire à Prayssac, le chef de notre brigade de gendarmerie ayant remarqué qu'un attroupement se formait sur un point du champ de foire, se rendit sur ce point pour se rendre compte de l'incident qui le provoquait.

Un homme réclamait une indemnité pour avoir été renversé et blessé par la voiture d'une dame. Celle-ci offrait une petite somme, qui ne donnait pas satisfaction à l'intéressé.

C'est à ce moment que le représentant de la loi intervint pour les mettre d'accord. Le mieux était de le faire visiter par un docteur. Conduit chez M. le docteur Blanchès, celui-ci dut constater qu'il n'avait pas une égratignure. De ce fait, le plaignant dut payer la consultation au docteur.

## Abus de confiance

Le nommé Larrieu, recherché pour abus de confiance, vient d'être arrêté et écroué.

## La cambriole

M. Louis Genot, liquoriste à Lacapelle-Marival, a porté plainte contre inconnu. S'étant rendu chez lui, il constata qu'un carreau avait été cassé et que des malfruits avaient pénétré dans la maison.

Mais il n'a pas pu se rendre compte si des vols avaient été commis : de nombreuses bouteilles avaient été déplacées.

## Arrestation

Le Parquet du Lot avait lancé un mandat d'arrêt contre le nommé Grellet qui, à Latronquière, vola une automobile.

Grellet a été arrêté par la gendarmerie, à Caudéran (Gironde).

## Collision d'autos

Ces jours derniers, M. Dars, inspecteur d'assurances à Martel, était en auto, à Brive, lorsque l'auto de M. Faure, employé au P.-O. heurta celle de M. Dars.

Mme Faure qui était dans la voiture a été contusionnée. Les deux voitures ont été endommagées.



**En manipulant une caisse**  
M. Labarrière Lucien, découper à l'éclairage général, a été blessé au pied gauche, en manipulant une caisse. 12 jours de repos.

**Blessé par une pioche**  
M. Gazin, chef de chantier à l'entreprise Le Guillou, rochiait, lorsque la pioche heurta un rocher, glissa et frappa le pied droit de M. Gazin. 12 jours de repos.

**En descendant de machine**  
En descendant de la machine. M. Laverge, chauffeur à la Cie du P.-O., glissa sur le marchepied et tomba. Dans la chute, il a été blessé au bras gauche. 3 semaines d'incapacité de travail.

**Auto contre un mur**  
M. Marre, industriel à St-Martin-Labouval, rentra chez lui et travaillait Limoges, lorsque pour éviter un chien, il donna un coup de volant trop brusque. L'auto heurta le contre-fort de l'église. La voiture fut assez endommagée.

**Auto contre auto**  
Vendredi une auto venant de Figeac a été heurtée par une auto arrivant de Capdenac au tournant du pont. Les deux voitures ont été endommagées.

## Les Sports

**Tennis-Club Cadurcien**  
Les samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 octobre, le Club de notre Ville disputera un match amical de tennis avec l'équipe du Sporting Union Agenais.

Les rencontres ne manqueront pas d'intérêt, car l'équipe visitée est composée d'excellents éléments, parmi lesquels figurent plusieurs joueurs classés. Le Comité espère que de nombreux spectateurs se rendront ces jours-là au Parc de l'Évêché, où des chaises seront mises à leur disposition.

Pour donner à cette manifestation sportive un éclat plus particulier, le Tennis-Club organise un bal sur invitations dans les salons de l'Hôtel Terminus, le samedi 1<sup>er</sup> octobre, à 22 h. Un dîner par petites tables réunira auparavant, dans le même hôtel, les joueurs et tous les membres et amis du club qui voudront bien se joindre à eux.

Les personnes qui désirent assister au dîner voudront bien se faire inscrire au siège social, Café Tivoli, Cahors, téléphone n° 8, avant mercredi 28 septembre, midi.

**Le Comité.**

**La Boule Cadurcienne**  
MM. les Membres actifs sont invités d'assister à la réunion qui aura lieu mardi soir à 20 h. 30, Café de Bordeaux (1<sup>er</sup> étage).

Ordre du jour : Formation des quadrettes pour le concours du Fanion à Figeac.

Il a été oublié, à la grande poste, dans la matinée du samedi 17 septembre, un sac rectangulaire en cuir jaune contenant un trousseau de clés et divers petits objets sans valeur.

Prière rapporter mairie. Récompense.

## Arrondissement de Cahors

**Castelnau-Montratrier**

**Marchés aux chasselas.** — Les marchés journaliers aux chasselas s'ouvriront à Castelnau-Montratrier le mardi 20 septembre courant et se continueront toute la saison.

Le marché se tiendra sur la place Gambetta, tous les jours sauf le lundi, de 7 heures à 8 heures (heure légale). Sa durée reste rigoureusement fixée à une heure.

Aucun droit de place ne sera perçu. Pour attirer le plus grand nombre possible d'acheteurs, les producteurs de chasselas doivent abondamment approximer le marché.

Il est indispensable aussi qu'ils veillent à ce qu'il y ait uniformité dans l'emballage et que les raisins soient de même qualité dessous comme dessus.

Nous les engageons vivement à ne porter que des cages plats et non bombés, les Compagnies des chemins de fer n'acceptant que ces derniers.

Ils doivent également liter les raisins dans les cages, c'est-à-dire interposer entre les diverses couches de chasselas une feuille de papier pour éviter la mouillure.

## St-Denis-Catus

**Fêtes d'octobre.** — Le Comité des fêtes s'occupe activement de la préparation de la fête locale, justement réputée la plus belle de la région. Elle aura lieu les 8, 9 et 10 octobre.

**Foire d'octobre.** — Les foires de Saint-Denis Catus, suspendues en été, vont reprendre. La prochaine aura lieu le lundi 3 octobre, le 2 étant un dimanche. Des mesures sont prises pour que tous les champs de foire soient bien garnis. Aussi bœufs et moutons ne manqueront pas.

## Cremps

Après la fête, notre fête votive a obtenu un vif succès. Elle a eu lieu les 11, 12, 13 septembre et avait attiré de nombreux visiteurs.

Un excellent orchestre joua danses modernes et anciennes auxquelles prirent part la jeunesse du pays et les invités. Ce furent 3 belles journées de réjouissances dont on doit féliciter et remercier les organisateurs.

## Goujounac

**Hyménées.** — Ces jours derniers a été célébré le mariage de notre gracieuse compatriote, Mlle Gabrielle Pagès avec M. Puyon, menuisier à Agen.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

## St-Martin-le-Redon

**Accident des battages.** — Notre compatriote M. Louis Delbos, employé à l'entreprise de battage de M. Maradène, de Marménial, travaillant au dépiquage dans le village du Mas, près de Dégagnac, lorsque voulant mettre en marche l'attache-paille, il fut blessé gravement à la main droite. Un docteur fut mandé d'urgence, qui lui donna les soins nécessaires et lui prescrivit un repos de 15 jours.

## Duravel

**Séance récréative.** — C'est devant une salle archicomble qui contenait à peine le public, que s'est déroulée la séance annoncée.

A 21 h., le rideau se lève sur une audition de « Sérénata », violon, Mlle Ed. Delmon et piano, Mlle B. Richard, qui ont été applaudies.

M. Cas, adjoint, lit un message de M. Rey, notre maire, qui de Rome où il est en mission universitaire, adresse aux artistes, à la population tout entière son souvenir amical et ses regrets de ne pouvoir assister à cette soirée.

Un ballet est aussitôt exécuté par les fillettes de Duravel qui, avec un ensemble parfait, font des mouvements rythmés en musique, avec des gestes si gracieux, si mignons qu'à la demande générale elles ont dû recommencer. La direction si parfaite et si difficile était due à Mlle Ed. Delmon, qui s'était distinguée beaucoup de peine pour arriver à ce beau résultat.

Le jeune Maurice Pichot qui nous avons déjà applaudi l'an dernier à une pareille séance, a recueilli des applaudissements nourris pour son morceau de violon : « La Veuve Joyeuse ».

Une comédie interprétée par MM. R. Barreau, Rougé, Laporte, Daynard, Tourou, Moles, Lacombe, Jouffreau ayant pour titre « L'Honneur est satisfait » a obtenu un plein succès.

Vient ensuite une scène comique : « Théodore veut faire de l'auto » dont les acteurs ont été irréprochables : E. Delmon, comme automobiliste ; Jean Rengade, son ami ; J. Van Dooren, petit marchand de fleurs ; J. Lavelle gîte-sauces ; G. Bézy, ramoneur, ont fait rire toute l'assistance aux larmes.

Maurice Redoulès, le comique, que nous apprécions depuis longtemps, nous a fait rire et nous a amusés de toutes sortes, et a déchaîné le fou-rire. Il termine la 1<sup>re</sup> partie de la séance.

Après un quart d'heure d'entr'acte, la deuxième partie commence par des chansonnettes que Y. Lavelle a chantées avec beaucoup de goût, avec une petite voix fort agréable.

Une comédie interprétée par de nombreux acteurs : « La Poudre aux yeux », de Labiche, a charmé et fort amusé tout l'auditoire.

Mlle Darles, dans un Ratinos impeccable ; Maurice Rengade, un Malingear

si naturel ; Mlle Simone Rengade dans l'Oncle Robert, qu'elle imitait d'une façon parfaite ; Mlle J. Cas, un tapissier peu disposé à renoncer au paiement des dettes de son client ; Mlle Valadie dans un Frédéric qu'elle incarnait à s'y méprendre ; M. Moles, un maître d'hôtel, soucieux de sa bonne renommée ; Mlle R. Gauthier (Mme Ratinos) ; Mlle M.-L. Delmon (Mme Malingear) qui s'efforçaient avec leurs maris de se jeter de la poudre aux yeux mutuellement ; Mlle Ed. Delmon, une Emeline épatante ; Mlle Escande, M. Coldefy, M. Bru, B. Moitié qui étaient des chasseurs, petit nègre, etc., inimitables ont été applaudis par la salle tout entière enthousiasmée.

Une mélodie : « L'Amour, le teair, l'admirer », chantée par Ed. Delmon, accompagnée au piano par Mlle B. Richard, a été fort goûtée.

Puis le comique Redoulès nous donne quelques autres morceaux de son répertoire avec le même succès amusant. Qu'il nous soit permis de remercier comme il convient tous les artistes bénévoles qui se sont dévoués avec la meilleure volonté et toute la grâce possible ; ils ne pouvaient d'ailleurs mieux faire et nous sommes ici les fidèles interprètes de M. le Maire qui leur a déjà, d'avance, adressé ses remerciements ; de la population tout entière qui a goûté cette soirée et l'a appréciée comme elle le méritait à tous points de vue et d'autant plus, d'ailleurs, que de nombreux éléments nous manquaient, et que nos acteurs ont dû suppléer aux manquants.

Encore donc merci à tous et à toutes. Nous n'aurions garde d'oublier Mme Turenne qui a décoré la scène avec le goût artistique qu'on lui connaît.

**Echos de la soirée récréative.** — Dans notre compte rendu de la soirée récréative, nous avons omis de dire que la recette s'est élevée à 443 fr. qui se décompose ainsi : entrées : 290 fr. ; vente de programmes : 73 fr. ; quête : 80 fr., laquelle somme sera destinée, comme les précédentes, à l'achat de fournitures scolaires aux enfants pauvres.

Nous avons également oublié de remercier Mlle M. Delmon et Raymond Gauthier pour le dévouement qu'elles ont apporté à exercer les petits garçons pour les deux pièces qu'ils ont jouées.

## Vers

**Fête votive.** — Dimanche, la commune de Vers a célébré sa fête votive. Il y avait foule de visiteurs. Les organisateurs avaient bien fait les choses : tout était superbe, et la fête obtint un vif succès.

Mais le clou de la journée fut le concert donné, sur la place de Vers, par la Chorale mixte du P.-O., sous la direction de M. Nouryit.

Chanteurs et chanteuses firent entendre les divers morceaux de leur répertoire et notamment les « Echos du Quercy ».

Le succès qu'ils obtinrent fut superbe. Les auditeurs, parmi lesquels on remarquait Mme et M. Philippe Gaudier, M. Lucien Gaubert, chef d'orchestre à Paris, M. Jean Nouryit, premier violoncelliste des théâtres à Paris, firent une longue ovation aux orchestristes et à leur directeur M. Nouryit.

Dans la soirée, le bal fut très réussi. Il y avait foule de danseurs.

## Arrondissement de Figeac

**Figeac**

**Foire du 15 septembre.** — Favorisée par un temps exceptionnellement beau, notre grande foire mensuelle a été d'une importance inusitée. On a rarement vu notre champ de foire si abondamment garni dans tous ses emplacements par des animaux de toute catégorie et malheureusement les cours légèrement en baisse sur les bêtes de travail, les transactions ont été actives et nombreuses. Une légère hausse a été faite mais insuffisante pour avoir une répercussion sur les prix actuels de la vente au détail.

Dans les marchés de l'intérieur il s'est produit un mouvement d'affaires considérable. La Halle aux grains avait reçu des quantités appréciables de blé et d'avoine et autour de la Halle il y avait des légumes et des fruits en abondance. Sur la place Vival grande affluence de forains et de producteurs de la région.

En résumé, l'animation qui n'a cessé de régner toute la journée donne lieu de croire que les affaires traitées ont été intéressantes et que le commerce rural a dû en ressentir les heureux effets.

**Mercuriale du 15 septembre.** — Blé, 25 fr. ; avoine, 9 fr. ; maïs, 9 fr. ; haricot, 9 fr. ; pommes de terre, 8 fr. ; le double-décalitre ; œufs, 6 fr. la douzaine ; beurre, 18 fr. ; poules, 10 fr. ; poulets, 11 fr. ; lapins, 5 fr. 50, le kilo ; pigeons, 5 fr. la paire.

Bœufs, 400 fr. ; veau, 450 fr. ; mouton, 350 fr. ; agneau, 375 fr. ; porc, 680 fr. les 100 kilos.

## Bagnac

**Nécrologie.** — Nous avons appris avec regret le deuil cruel qui vient de frapper Mme et M. Casse, facteur à Bagnac.

Leur fille, âgée de 12 ans, est décédée après une courte mais terrible maladie.

Nous adressons à Mme et M. Casse nos sincères condoléances.

## Cajarc

**Permis de chasse.** — Au 10 septembre 1932, il a été délivré, à la mairie de Cajarc, 102 permis de chasse.

## Rudelle

**Nécrologie.** — Décès le 14 au matin de Mme veuve Dahlet, à l'âge de 85 ans, qui était entourée de ses enfants et petits-enfants venus passer leurs vacances. A tous, nous adressons nos sympathiques condoléances.

## Saint-Céré

**Ecole primaire supérieure de jeunes filles.** — La rentrée des élèves internes de l'école primaire supérieure de jeunes filles est fixée au 30 septembre.

L'ouverture des classes aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre.

Mlle Bastit, directrice, peut recevoir les familles tous les jours de 11 heures à midi et de 2 heures à 7 heures.

## Arrondissement de Gourdon

**Gourdon**

**Concert.** — Voici le programme du concert qui aura lieu le 22 septembre 1932, de 9 heures à 10 heures du soir : 1<sup>o</sup> Restons uni, P. R., Condom ; 2<sup>o</sup> Marche de Rieni, Wagner, Blemant ; 3<sup>o</sup> Jeanne Maillotte, O. P., Reynaud ; 4<sup>o</sup> Les Ruines d'Hippone, F. P., Avon ; 5<sup>o</sup> Echos du Midi, Kelsen.

**Trouvé.** — Une alliance, par M. Domène Henri, rue Jean-Jaurès ; une paire de lunettes, par Mlle Jeannine Bourret, avenue Cavaignac.

**Perdu.** — un bracelet, par Mlle Chabot, théâtre place du Roc.

## Souillac

**Délégués sénatoriaux.** — Dimanche dernier le Conseil municipal a désigné les délégués sénatoriaux.

Voici les noms : Titulaires. — MM. Ardourel, Dalet, Sanfourche, Faurel, Mazet, Couderc. Suppléants. — MM. Rochais et Bladon.

## Cressensac

**Foire.** — Notre dernière foire mensuelle qui a coïncidé avec celle de Souillac, n'a pas été aussi importante que les précédentes.

Les divers foirails étaient moins bien garnis et les quelques transactions qui s'y sont faites l'ont été avec des prix sensiblement les mêmes que ceux pratiqués aux précédentes foires des environs, c'est-à-dire avec légère baisse maintenue sur tous les marchés.

## Vayrac

**Nécrologie.** — Dimanche soir 11 septembre, une foule nombreuse a accompagné à sa dernière demeure M. Magne.

M. Henri Magne, âgé de 76 ans, était originaire de Floriac. Sa mort a provoqué une vive émotion dans la commune où il était très estimé.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

## CHEZ NOS VOISINS

**Corrèze**

**Accident de chasse.** — M. Montagne, voyageur, 26 ans, habitant au bourg de Sérandon, était allé chasser dans les environs vendredi soir. La nuit venue il n'était pas rentré. Sa famille et ses voisins inquiets, se mirent à sa recherche. Il fut retrouvé le lendemain dans un bois longeant la route de Neuville, étendu mort, la tête fracassée.

Ayant tiré un oiseau qu'il avait blessé tout d'abord, il voulut sans doute l'achever avec la crosse de son fusil et le deuxième coup partit, se logeant dans la tête.

Ce jeune homme était sur le point de se marier. Le désespoir de sa mère, veuve de guerre, et de sa jeune sœur est navrant.

## Dans l'Aveyron

**Une belle-mère**

**Ébouillante son gendre endormi**  
A la suite d'une discussion entre M. Tourrel, 50 ans, propriétaire, cultivateur à Villefranche-de-Panat, la femme de ce dernier, 44 ans, et sa belle-mère, 70 ans, celle-ci fit bouillir un chaudron d'eau dans le but d'introduire le liquide dans la bouche de son gendre pendant son sommeil. Aidée de sa fille, la mère porta le récipient près du lit. Mais M. Tourrel se réveilla et reçut l'eau bouillante sur la tête. Horriblement brûlé, le malheureux a été transporté à l'hôpital de Rodez, où il a succombé, après d'atroces souffrances.

**Le public est informé qu'à partir du 15 septembre, M. DELPECH, ancien chauffeur du service de ville, met à sa disposition une voiture confortable pour**

## TRANSPORTS ET SERVICE DE VILLE

Pour les départs, s'inscrire à la librairie Sarrazin ou au numéro 1, rue de la Chantrerie.

## ASSURANCES SOCIALES

**Avis aux employeurs**

Il a été signalé au Service Départemental que certains employeurs prélevaient sur le salaire de leurs assurés à la fois la part ouvrière et la part patronale. Il est rappelé aux employeurs qu'ils doivent uniquement effectuer sur le salaire de leurs assurés le précompte de la part ouvrière, toute convention contraire à la loi étant en effet nulle de plein droit, même si l'accord a pu se réaliser entre l'assuré et son employeur. En agissant ainsi d'ailleurs, les employeurs s'exposeraient à des poursuites judiciaires et à des sanctions qui ne manqueraient pas, le cas échéant, d'être prises contre eux.

**Fusion de la Caisse primaire de la Société de l'hydro-électrique de la Cère avec la Caisse départementale des Assurances sociales du Lot.**

Les ouvriers et employés de la Société hydro-électrique de la Cère, réunis en assemblée générale le 7 mai 1932, déclaraient la dissolution de leur Société inscrite au répertoire des Caisse primaires d'assurances sociales sous le n° 46-4 et déclaraient la fusion avec la Caisse départementale du Lot.

Le Conseil de Direction de la Caisse départementale souhaite la bienvenue à ces nouveaux adhérents et les prie de vouloir bien, à l'avenir, s'adresser, pour tout ce qui concerne les assurances sociales, à la Caisse départementale, rue Frédéric-Suisse à Cahors.

Il signale en outre à ces assurés sociaux que, grâce à l'offre faite par M. Garnier, Directeur de l'hydro-électrique de la Cère, ils trouveraient, comme par le passé, des cartes-lettres et feuilles de maladie au siège de la Société.

## VENTE

DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître DU MAS, notaire à Cahors, le vingt août mil neuf cent trente-deux, enregistré le trente août suivant, Monsieur Maxime POULAIN, épicière, demeurant à Cahors, a vendu à Monsieur Henri DUCRET, couvreur, demeurant à Cahors, rue des Boulevards, 21, le fonds de Commerce « d'Épicerie » et alimentation », qu'il exploitait à Cahors, rue du Château-du-Roi, 4, comprenant l'achalandage, l'enseigne, la clientèle, le matériel et les marchandises.

Les oppositions au paiement du prix seront reçues dans les dix jours, au plus tard, qui suivront la présente insertion, en l'étude de Maître Du Mas.

Publication de cette vente a été faite au bulletin annexé du Journal Officiel, le quatorze septembre dernier.

Pour deuxième avis. DU MAS.

**Un condamné à mort est grâcié**  
Le Président de la République a grâcié l'assassin Joseph Lanio, condamné à mort pour meurtre de l'agent de police Verjus, à Paris.

**A Genève**  
M. Herriot quittera Paris pour Genève, ce soir, à 21 h. 50. M. Paul Boncour le rejoindra. Ils arriveront demain matin à Genève.

M. Herriot aura des entretiens privés avec les chefs des délégations étrangères, mais il ne participera pas aux travaux de la Conférence du désarmement, ni à ceux de la Société des Nations. Ce sera M. Paul Boncour qui y assistera.

L'Allemagne ne participera pas à la conférence du désarmement, mais M. Neurath, ministre des affaires étrangères, la représentera à la Société des Nations.

**Un condamné à mort est grâcié**  
Le Président de la République a grâcié l'assassin Joseph Lanio, condamné à mort pour meurtre de l'agent de police Verjus, à Paris.

**A Genève**  
M. Herriot quittera Paris pour Genève, ce soir, à 21 h. 50. M. Paul Boncour le rejoindra. Ils arriveront demain matin à Genève.

M. Herriot aura des entretiens privés avec les chefs des délégations étrangères, mais il ne participera pas aux travaux de la Conférence du désarmement, ni à ceux de la Société des Nations. Ce sera M. Paul Boncour qui y assistera.

L'Allemagne ne participera pas à la conférence du désarmement, mais M. Neurath, ministre des affaires étrangères, la représentera à la Société des Nations.

**Un condamné à mort est grâcié**  
Le Président de la République a grâcié l'assassin Joseph Lanio, condamné à mort pour meurtre de l'agent de police Verjus, à Paris.

**A Genève**  
M. Herriot quittera Paris pour Genève, ce soir, à 21 h. 50. M. Paul Boncour le rejoindra. Ils arriveront demain matin à Genève.

M. Herriot aura des entretiens privés avec les chefs des délégations étrangères, mais il ne participera pas aux travaux de la Conférence du désarmement, ni à ceux de la Société des Nations. Ce sera M. Paul Boncour qui y assistera.

L'Allemagne ne participera pas à la conférence du désarmement, mais M. Neurath, ministre des affaires étrangères, la représentera à la Société des Nations.

**Un condamné à mort est grâcié**  
Le Président de la République a grâcié l'assassin Joseph Lanio, condamné à mort pour meurtre de l'agent de police Verjus, à Paris.

**A Genève**  
M. Herriot quittera Paris pour Genève, ce soir, à 21 h. 50. M. Paul Boncour le rejoindra. Ils arriveront demain matin à Genève.

M. Herriot aura des entretiens privés avec les chefs des délégations étrangères, mais il ne participera pas aux travaux de la Conférence du désarmement, ni à ceux de la Société des Nations. Ce sera M. Paul Boncour qui y assistera.

L'Allemagne ne participera pas à la conférence du désarmement, mais M. Neurath, ministre des affaires étrangères, la représentera à la Société des Nations.

Feuilleton du « Journal du Lot » 9

## Le Seigneur Mystère

ROMAN  
par J. Joseph-RENAUD

### CHAPITRE II

Et c'est tout pour l'ensemble... La reste se continuera en premier plan... Allons, répétez-moi ça ! Surtout, très naturelle, Mademoiselle Delmas ! Riez en vous renversant un peu en arrière !... Monsieur Anselmo, offrez une cigarette... Bien !... Entrez dans le champ, Toulouse ! Pas trop vite !...

« Le signe maintenant... levez-vous plus lentement, Mademoiselle Delmas... et avec une expression de crainte. Asséyez-vous avec sans-gêne, Toulouse !... Et dites bonjour sans politesse... C'est cela !... Parfait Mademoiselle Suzanne vous êtes une grande artiste !... On va tourner... Voyons les lumières d'abord !... »

Lucienne n'avait pas entendu clairement ces indications car dans l'autre décor où l'on tournait le film à costumes le metteur en scène dirigeait avec de grands cris des menaces, des injures, un mouvement de foule.

Les chariots porteurs de six hautes lampes émettent soudain leur lumière livide. D'énormes projecteurs, juchés sur des échafaudages, dardent des angles blancs en grésillant ; derrière chacun, un électricien penché, l'air soucieux, semblait un artillerier au combat.

Lucienne regarda plus attentivement Anselmo. Quand il sourit vers elle, ses yeux, ses dents, étincelèrent... Ensuite, elle s'intéressa au jeu si fin et expressif de Suzanne Delmas, à la puissance de Jean Toulouse.

Vraiment, être actrice de cinéma ne semblait pas à Lucienne au-dessus de ses forces... Il n'y avait qu'à agir comme dans la vie. Et puis le metteur en scène expliquait tout, geste par geste, expression par expression... La seule difficulté paraissait être l'absence du vrai public. Comment vivre son personnage devant cette manivelle qui tourne, sans l'animation que communique la foule attentive ?...

« Eteignez ! Toulouse et Mlle Delmas vont tourner seuls deux premiers plans. Anselmo n'était plus dans le champ. Il sortit du décor et vint s'asseoir à côté de Lucienne. — Eh bien ! vous voyez, faire du cinéma ce n'est pas sorcier !... — En effet, c'est plus simple que je ne l'imaginai. — Pour une femme, il suffit d'être

comme vous, extrêmement jolie et photogénique... et de porter à ravir la toilette... comme vous encore !... — Vous exagérez... — Mais je vous jure que non !... Vous feriez très bien du cinéma !... D'ailleurs, regardez... n'est-ce pas tout ce qu'il y a de plus simple ?... — Il se fut quelques instants, puis : — On dit que vous ne vous entendez pas avec votre mari... Si !... Tout le monde en parle à l'Olympia... Eh bien ! si jamais ça se mettait à ne plus aller du tout et que vous vous sépariez, d'un commun accord ou autrement, je vous emmène à Hollywood !... Il vous suffira d'avoir le prix du voyage et de quoi attendre quelque temps... Mais vos bijoux représentent plus que ça !... Je voudrais bien, dans ce cas, pouvoir ne rien laisser à votre charge, mais j'ai acheté pour là-bas toute une nouvelle garde-robe qu'on est en train de me faire moitié chez Yose, moitié chez le premier tailleur de Londres, et il y a aussi le prix de mon voyage, et mes premiers frais... sans cela... — Mais, monsieur Anselmo, je n'ai en aucune façon envie de... — Ecoutez-moi encore !... Il ne faut pas vous méprendre sur ce que je vous dis !... n'y voyez que de l'amitié et du dévouement !... Certes, je vous aime, et profondément, allez ! Je ne pense qu'à vous !... J'en suis obsédé... Mais je n'ai pas encore réussi à me faire aimer de vous. Peut-être y parviendrai-je un jour, qui sait !... mais

d'ici là, même si vous venez en Amérique avec moi, je resterai l'ami le plus respectueux... N'oubliez pas cela !... Pardon, Garivaud me fait signe... Tandis qu'il retournait vers le décor, Lucienne pensa : « Quel brave garçon tout de même ! Dire qu'il y a des gens qui disent du mal de lui !... Hilaire, par exemple... Hilaire est un imbécile et un envieux !... »

Plus encore que l'heure, ce fut l'extrême chaleur qui chassa Lucienne du studio où, d'ailleurs, l'étourdissant les aveuglantes et bizarres lumières, les cris surgissant soudain du constant tumulte... Anselmo n'insista pas pour qu'elle restât davantage, car elle aurait pu s'apercevoir que le rôle qu'il jouait était insignifiant !... Elle marcha jusqu'à la porte Maillot. Les squelettes des arbres avaient une mousse très clair. A travers les grilles des beaux hôtels particuliers entourés de pares, il venait des odeurs de lilas. Le crépuscule rougissait au-dessus du mont Valérien.

Actrice de cinéma !... Oui jadis, elle avait rêvé pour elle les splendeurs que l'imagination populaire attribue à la carrière d'une star !... Anselmo affirmait qu'elle avait toutes les qualités requises pour réussir à l'écran... Si, au lieu de se marier, elle s'était risquée à tourner, peut-être que... Mais pourquoi revenir sur le passé... et regretter... ?

Devant l'hôtel, Lucienne aperçut son mari qui, du balcon, guettait son retour, et qui lui souriait.

Elle courut afin d'être plus tôt dans ses bras. Elle n'était jamais aussi tendre à son égard que lorsqu'elle avait passé quelques heures avec Anselmo... Pourquoi s'occupait-il si peu d'elle ? Pourquoi restait-il des journées entières silencieux, irritable, le visage crispé ?... Oui, ses inventions, mais quand on est marié... Oh ! et puis ces exercices d'empalme devant la glace ! Il voyait bien qu'elle ne pouvait les supporter... Pourquoi s'obstinait-il ?...

Anselmo resta au studio jusqu'à ce que la nuit fut complète. Quand il sortit, il était presque froid. De la brume auroéolait les lampadaires. Les avenues de Neuilly étaient désertes.

Alors, l'acteur osa partir. Il fila prestement non vers Paris, mais dans le sens opposé. Il marchait au milieu de la chaussée, et regardait souvent derrière lui.

Il regagna fort tard l'avenue des Ternes, grâce à des détours. Dans l'escalier au troisième étage, il passa tranquillement devant la porte de « chanteur à voix » Carlitos. En effet n'aimant pas les querelles inutiles, il faisait maintenant sans phonographe sa culture physique matinale.

En traversant le palier, il entendit jaboter Louison et Catherine, les fillettes du chanteur, dont le pensionnat, à Bourg-la-Reine, venait d'être fermé pour huit jours, à cause d'une épidémie de grippe.



